

Voeu – Stop à la braderie de nos entreprises publiques !

Conseil Municipal de Saint-Étienne-du-Rouvray

27 juin 2019

En liquidant les parts qu'avait l'État dans des entreprises publiques comme *Engie* ou la *SNCF*, le gouvernement assume d'ores et déjà son désengagement de secteurs clefs, considérés comme stratégiques, au détriment des usagers et des salariés.

En avril 2019, une proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national d'exploitation des aéroports de Paris a été transmise au Conseil Constitutionnel. Ce dernier a, depuis, autorisé l'ouverture de la période de recueil des signatures en vue de l'organisation d'un référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). Pour la première fois en France, le peuple est autorisé à se prononcer pour réclamer ce référendum d'initiative partagée.

Considérant que la demande de mise en œuvre d'un référendum d'initiative partagée sur la question de l'avenir d'ADP a recueilli, début avril, le soutien de plus d'un cinquième des parlementaires.

Considérant la nécessité d'obtenir désormais le soutien de 10% du corps électoral fixé à 4 717 396 personnes d'ici au 12 mars 2020.

Considérant qu'il est essentiel de faciliter l'accès de toutes et tous à cette consultation.

Considérant qu'aucune campagne publique d'information à destination des électeurs et électrices, ni de dispositif postal ou audiovisuel ne sont envisagés par le ministère de l'intérieur.

Le Conseil Municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray, réuni en séance le 27 juin 2019 :

- **réaffirme son soutien au référendum d'initiative partagée concernant l'avenir du service public national « Aéroports de Paris ».**
- **Décide de mettre à disposition des citoyen.ne.s des points d'accès à Internet à l'Hotel-de-Ville et à la Maison du Citoyen afin de leur permettre d'enregistrer leur soutien.**
- **Décide d'initier une campagne d'information des citoyen.ne.s sur cette consultation, précisant les modalités de signature.**